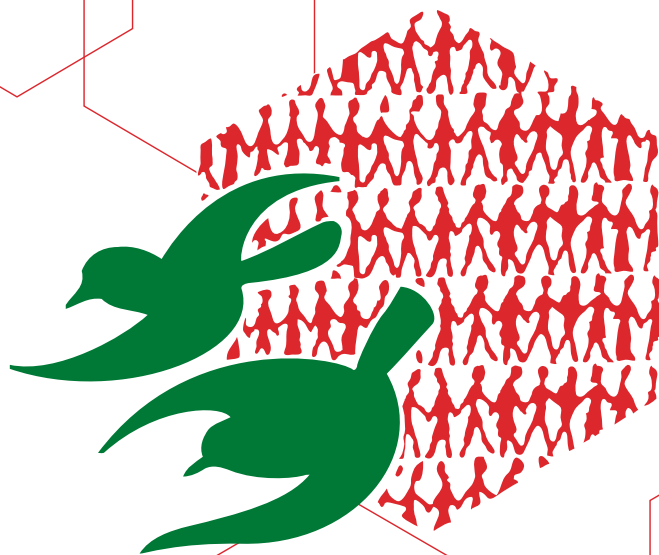


# Croissance démographique et urbanisation

## Politiques de peuplement et aménagement du territoire

*Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

# Deux décennies d'urbanisation sans précédent en Algérie

Djilali SARI

Université d'Alger, Algérie

Spectaculaires ont été les diverses formes d'urbanisation observées, en Algérie, au cours des deux décennies écoulées. C'est ainsi qu'au cours de cette période, *le réseau urbain s'est transformé radicalement*, non seulement en se restructurant progressivement, mais aussi en se densifiant de plus en plus pour regrouper la plus grande proportion de la population, soit 70% de la population totale, même si la population urbaine proprement dite n'accuse que 49,6% en 1987, contre 31,4% en 1966<sup>(1)</sup>.

La densification du réseau demeure *le phénomène majeur* de l'évolution d'ensemble. Elle s'est inscrite dans le cadre général de la planification et devait mieux répondre aux exigences des habitants. Le renforcement des petits et moyens centres en constitue l'expression la plus authentique. Cependant, par suite de l'importance des flux migratoires et d'une croissance naturelle toujours aussi élevée, la maîtrise de la croissance urbaine s'est heurtée rapidement à des problèmes complexes, à l'origine de l'aggravation du cadre de vie.

Nous nous proposons d'examiner les trois points suivants :

- les bouleversements de la carte urbaine;
- la croissance effrénée d'Alger;
- l'aggravation constante des problèmes.

## I.- Les bouleversements de la carte urbaine

### 1) La densification du réseau urbain

Globalement, le nombre d'agglomérations comptant 5 000 habitants ou plus est passé de 169 à 398 de 1966 à 1987, avec *l'apparition de 229 nouvelles agglomérations, dont 164 durant la dernière décennie seulement, soit 70%*. Cette densification s'explique par deux phénomènes majeurs : la multiplication des centres appartenant aux classes inférieures et l'affirmation des centres importants. Le renforcement du réseau des petits centres (de 5 000 à 20 000 habitants : un peu plus de la moitié des effectifs de l'ensemble du réseau, soit 277 sur 397 en 1987) est à mettre en rapport avec les actions visant la réorganisation administrative (découpages de 1974 et 1985), la scolarisation généralisée, la diffusion des activités économiques et des services.

Toutes ces actions se sont traduites par l'émergence rapide d'un réseau de petits centres à travers le territoire le plus peuplé, celui de la zone méditerranéenne et du Nord-Sahara d'une part, et à travers les zones les moins désertiques d'autre part.

<sup>(1)</sup> *L'armature urbaine 1987*, Alger, Office national de Statistiques, 3<sup>e</sup> trimestre 1988.

TABLEAU 1.- L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU URBAIN (1966-1987)

Taille (habitants)	1966 (nombre)	1977 (nombre)	Evolution 1966-1977		1987 (nombre)	Evolution 1977-1987		Evolution 1966-1987	
			(valeur)	(%)		(valeur)	(%)	(valeur)	(%)
+ de 500 000	1	1	-	-	2	1	100	1	100
100 000-500 000	3	7	4	133	15	8	114	12	400
50 000-100 000	11	16	5	45	26	10	62	15	136
20 000-50 000	27	35	8	29	79	44	125	52	192
10 000-20 000	44	75	31	70	92	17	22	48	109
5 000-10 000	84	100	16	19	185	85	85	101	120
Total	170	234	64	38	399	165	70	229	136

Source : O.N.S., op. cit.

Quant au second phénomène, l'affirmation des villes de 100 000 habitants ou plus, il attire lui aussi l'attention. Si leur effectif total demeure relativement limité, leur croissance n'en est pas moins forte.

Les deux phénomènes rendent compte des transformations profondes du réseau général. D'autant plus que la population correspondante a connu un accroissement spectaculaire.

## 2) L'accroissement spectaculaire de la population urbaine

Le tableau 2 focalise toute l'attention sur les mutations de la société algérienne durant une période historique de son évolution. La décolonisation, consécutivement au départ quasi-total de la population européenne (elle-même massivement implantée dans les centres urbains), coïncide avec des bouleversements quantitatifs inconnus jusque-là.

En effet, la population du réseau a littéralement explosé, en passant de 4 à 11,5 millions de personnes de 1966 à 1987, soit un quasi-triplement. L'accroissement total enregistré excède les effectifs recensés en 1977 (6,686 millions).

TABLEAU 2.- L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE (1966-1987)

Dates	Effectifs (en millions)	Evolution 1966-1977		Evolution 1966-1987		Taux d'urbanisation (%)
		(valeur)	(%)	(valeur)	(%)	
1966	3,778	} 2,908	+ 76	} 7,666	+ 202	31,4
1977	6,686					40,0
1987	11,444	} 4,758	+ 62			49,6

Source : O.N.S., op. cit.

Le renforcement du réseau urbain et la croissance de la population des villes allant de pair, le taux d'urbanisation est passé de 31 % à 49,6 % de 1966 à 1987 (40 % en 1977). Si ce résultat est une conséquence directe de certaines mesures prises, il est aussi *indissociable d'un autre phénomène, inhérent à l'évolution de toutes les campagnes des pays du Sud : l'exode rural.*

Avec un taux d'accroissement naturel d'un peu plus de 3 % l'an, soit, au total, un peu plus de 2 millions de personnes, les mouvements migratoires ont donc concerné près de 6 millions de personnes, les campagnes gardant pratiquement les mêmes densités, en dehors d'exceptionnelles régressions limitées aux zones les plus répulsives.

### 3) La forte attraction des grands centres urbains

Tel est bien en définitive le phénomène majeur qui, au cours de la dernière décennie, a fini par s'imposer et réduire de plus en plus les objectifs de la politique générale, celle de *la priorité accordée au réseau des petits et moyens centres dans le cadre de l'application du principe d'équilibre régional.*

Comme l'indique le tableau 3, en dehors du cas particulier de la capitale (cf. infra), les agglomérations de plus de 100 000 habitants totalisent un accroissement de 2,2 millions de personnes, soit un gain de 309 % de 1966 à 1987, dont 1,4 million au cours de la décennie 1977-87. L'attraction a été ainsi très grande et a permis à la deuxième agglomération, Oran, de passer dans la catégorie supérieure (de 495 000 à 628 000 habitants en 21 ans). En deuxième position vient la classe des villes de 20 000 à 50 000 habitants, avec un accroissement de 1,6 million de 1966 à 1987, soit un gain de 278 %, avec un plus d'un million d'âmes de 1977 à 1987. En comparaison, la croissance des autres classes est plus limitée, notamment celle des villes de 10 000 à 20 000 habitants.

Cependant, une étude plus détaillée<sup>(2)</sup> a montré que le phénomène d'attraction des grands centres, avant de s'imposer au cours des dernières années, a bien été influencé, durant la première décennie, par l'apparition de mouvements et déplacements en direction

TABLEAU 3.—ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES STRATES URBAINES EN ALGÉRIE (1966-1987)

Strates	1966	1977	Evolution 1966-1977		1987	Evolution 1977-1987		Evolution 1966-1987	
	(effectifs)	(effectifs)	valeur	%	(effectifs)	valeur	%	valeur	%
+ de 500 000 hab.	943	1 353	410	43	2 133	780	50	1 190	126
100 000-500 000 "	735	1 581	846	114	3 007	1 426	93	2 272	309
50 000-100 000 "	778	1 071	293	37	1 851	780	64	1 073	138
20 000-50 000 "	604	1 203	599	99	2 284	1 081	89	1 680	278
10 000-20 000 "	693	1 112	419	60	1 275	163	14	582	86
5 000-10 000 "	593	710	117	19	1 341	631	88	748	126
Total	4 386	7 030	2 684	61	11 891	4 861	60	7 545	157

Source : O.N.S., op. cit.

<sup>(2)</sup> Dj. Sari, 1979.—« Tendances générales de l'évolution de la population agglomérée en Algérie », *L'Afrique et l'Asie modernes*, Paris, n° 120, pp. 62-70.

des petits et moyens centres. Mais, très vite, *l'exode s'est généralisé et accéléré, comme on peut le constater à partir du cas d'Alger.*

## II.- La croissance effrénée d'Alger

Par rapport à la quasi-totalité des capitales du Tiers Monde, Alger se distingue à la fois par sa taille et par son accroissement durant la période considérée. Elle est passée de 943 000 à 1 507 000 habitants de 1966 à 1987, soit un taux de 59 %, le plus faible de toutes les strates étudiées précédemment. Sa croissance spatiale est cependant démesurée et en contradiction avec l'un des principes fondamentaux du pays<sup>(3)</sup>.

### 1) Une croissance spatiale démesurée

Au cours de la décennie écoulée, on a assisté à une véritable explosion urbaine, avec une aggravation constante des problèmes. Jusqu'au milieu des années 1970, les limites de l'héritage colonial n'étaient pas encore mises en cause, même si les débuts de la décolonisation avaient donné lieu à une densification de l'occupation des logements, notamment dans la vieille ville et dans les cités de recasement, avec l'apparition de bidonvilles, consécutive à la vague d'industrialisation.

Deux autres facteurs sont à l'origine des nouvelles dimensions de la capitale : lancement de grands chantiers d'habitat et ouverture du réseau autoroutier, parallèlement aux initiatives privées, tant autour des anciens quartiers résidentiels qu'autour des nouveaux lotissements communaux.

Désormais, l'infrastructure routière joue un rôle déterminant dans l'urbanisation non seulement du Grand Alger, mais aussi de toute la région d'Alger. C'est bien aussi le long des nouveaux axes, autoroute de l'Est, autoroute de l'Ouest, que les chantiers se « fixent » et se développent sans contrainte...

Deux nouvelles zones se sont imposées, en marquant profondément les paysages. La première se situe le long de l'axe Ben Aknoun-Aéroport Houari Boumédiène. C'est une zone de plus en plus continue, avec de nouvelles cités, allant de Aïn Allah jusqu'au grand ensemble de Bab Ezzouar, deuxième zone apparue à partir de 1976, déclenchant les « déversements » sur la Mitidja, à travers les coteaux du Sahel, le long de l'axe de Boufarik.

La capitale est parvenue rapidement à occuper le *relief côtier*, à travers le bourgeonnement, voire l'explosion de la maille des ex-villages de colonisation.

L'ensemble Bab Ezzouar reste cependant l'extension spatiale la plus spectaculaire. Il déborde pratiquement jusqu'à la côte et ne laisse que quelques vides encore occupés provisoirement par le marécage. Vers le Sud, la jonction est déjà réalisée avec l'ancienne zone industrielle Rouiba-Réghaïa et surtout avec les nouvelles zones industrielles, notamment celle de Sidi Moussa.

Désormais, il est difficile de délimiter la capitale. Le plan esquissé par les responsables du COMEDOR, il y a un peu plus d'une décennie, est révolu et guère respecté. Durant la présente décennie, les développements en cours finiront par atteindre Boufarik, une grande partie du Sahel immédiat.

<sup>(3)</sup> Dj. Sari, 1989. - « La croissance effrénée d'Alger », *L'Afrique et l'Asie modernes*, Paris, n° 162, pp. 77-86.

## 2) Une extension en contradiction avec l'un des principes fondamentaux du pays

Qu'il s'agisse de cette urbanisation galopante et incontrôlée ou de *l'industrialisation croissante et irréversible de la Mitidja*, la concentration des hommes et des activités dans l'espace le plus utile et le plus attractif, Sahel et Mitidja, est désormais devenue excessive. La création de deux nouvelles wilayas directement « accolées » à la capitale va contribuer encore plus à resserrer les liens entre ces trois chefs-lieux de wilayas, et, par voie de conséquence, à étendre de plus en plus l'aire d'influence de la plus grande ville du pays. Il s'agit des wilayas de Boumerdes, ex-Rocher Noir, à 50 km à l'Est, et de Tipaza, à 60 km à l'Ouest, conquises sur les meilleures terres du Sahel.

La fixation de certains sièges sociaux d'entreprises issues de la restructuration des anciennes sociétés nationales dans les villes proches de la capitale demeure jusqu'à présent sans effet et n'a été suivie d'aucune libération de locaux à Alger et dans la périphérie.

Force est de constater également que rien n'a été entrepris pour le transfert d'activités inconciliables avec *les fonctions de la capitale*, d'une part, et les exigences de qualité de vie des citoyens, d'autre part. Bien plus, les perspectives ouvertes à l'initiative privée ne feront qu'aggraver la situation d'ensemble.

Les observations sur le terrain font apparaître bien des lacunes en matière d'aménagement de l'espace urbain : gaspillage de l'espace, réoccupation anarchique des espaces ouverts, restriction des espaces publics parallèlement à la dégradation du parc de logements, absence de toute opération tendant à une réappropriation rationnelle de certains lieux dans l'intérêt général...

Certains aménagements en cours, tels les passages souterrains avec des commerces, sont-ils bien en mesure d'atteindre leur but ? Ne s'agit-il pas au contraire d'opérations très localisées, très onéreuses, et aussi sans effet par suite du sentiment d'insécurité qu'y éprouvent les habitants et principalement *les citoyennes, avec la montée de l'intolérance...* Dans le cas précis d'El Biar, il y a lieu de relever la succession d'interventions mettant toutes en évidence l'absence de vision globale en matière d'occupation de l'espace. C'est ainsi qu'il y a eu, successivement, la construction, durant de longues années, du marché d'El Biar avec *un seul niveau et sans aucun parc de stationnement*, la construction d'un monument en avant de la cathédrale, puis aussitôt sa destruction, à la suite de l'ouverture du souterrain. Le chantier de ce dernier s'est même soldé par la disparition de l'espace vert. Finalement, *le souterrain demeure inutilisé par la population.*

### III.- L'aggravation constante des problèmes

En dépit de certains efforts (aménagement de grandes zones industrielles, création de parcs omnisports, de parcs de détente et de loisirs), la tendance générale, depuis déjà plusieurs années, est à une dégradation du cadre et de la qualité de vie.

#### 1) Le déficit croissant de logements

Très vite, dès le début de la décennie 70, les besoins se sont fait sentir d'abord dans les lieux d'implantation des grands complexes industriels, puis, de plus en plus, dans le reste du réseau urbain. Désormais, la généralisation est totale et a gagné aussi bien les zones urbaines que rurales, en prenant diverses formes. Les seules données de la décennie écoulée en donnent une idée.

Durant la période quinquennale 1980-84, les objectifs n'ont été réalisés qu'à 58,1 %, soit 4070. ) sur 700000 logements<sup>(4)</sup>. Au cours de la période quinquennale suivante, 1985-1989, le programme est réduit à 674000 unités; 541000 logements seulement seront livrés<sup>(5)</sup>. En 1985 et 1986, les réalisations ont été de 68530 et 88181, impliquant un déficit de 60089 unités durant ces deux années. *A partir de la fin de 1986, le rythme des constructions s'est ralenti, car la production nationale de matériaux de construction était elle-même déficitaire. Ce secteur a, de plus, connu une évolution difficile à partir de 1988, consécutivement à la généralisation de grèves.*

Les objectifs de 100000 logements annuels à partir de 1980 n'ont jamais été atteints *alors que les besoins ont dépassé de beaucoup ce seuil et s'accroissent toujours, non seulement par suite de la détérioration du parc, mais aussi, et surtout, en raison de l'explosion démographique qui a prévalu jusqu'en 1985.*

### 2) L'aggravation constante du sous-emploi

D'après le recensement général de la population de 1987<sup>(6)</sup>, la population occupée à cette date s'élevait à 4,137 millions contre 2,336 millions en 1977, soit un accroissement de 1,801 millions en 10 ans, soit encore une moyenne annuelle de 180000 emplois nouveaux. On relève cependant un déficit de 565000 emplois par rapport aux prévisions du dernier plan, ainsi qu'une brusque chute des créations à partir de 1986...

C'est ainsi qu'après avoir enregistré un maximum de 152000 créations en 1983, une double régression a suivi en 1984 et en 1985, avec respectivement 138000 et 123000 emplois nouveaux. *L'année suivante, 1986, marque une chute brutale avec 43000 créations seulement<sup>(7)</sup>.*

Quel que soit l'objectif atteint récemment ou à atteindre à court et moyen termes, la population à occuper ne fait que s'alourdir et se renforcer. En outre, elle est constituée de plus en plus d'éléments jeunes et de cadres plus qualifiés qu'auparavant.

Cette situation et celle de l'habitat expliquent le recul de l'âge au mariage, soit 23,7 et 27,7 ans respectivement pour les femmes et les hommes, phénomène à l'origine de la baisse des naissances observée à partir de 1986, soit 764000 contre 845000 en 1985, avec un solde naturel pratiquement équivalant à 640000 en 1986<sup>(8)</sup>.

### 3) Les déficits chroniques d'eau potable

L'ensemble des secteurs utilisateurs, et principalement celui réservé à l'alimentation en eau potable, accusent des déficits graves et généralisés depuis de longues années, en dépit d'importants travaux destinés à accroître sans cesse les capacités de stockage, de distribution et de rénovation des réseaux de canalisation.

<sup>(4)</sup> Deuxième plan quinquennal, 1985-1989, Rapport général, Alger, Ministère de la Publication et de l'Aménagement du Territoire, janvier 1985.

<sup>(5)</sup> Deuxième plan quinquennal, 1985-1989, op. cit.

<sup>(6)</sup> « Recensement général de la population et de l'habitat, 1987. Données synthétiques », Alger, ONS, série Analyses, vol. I.

<sup>(7)</sup> « Statistiques, situation de l'emploi 1986 », Alger, ONS, série Collections statistiques, 5, 4<sup>e</sup> trim. 1989.

<sup>(8)</sup> « Démographie algérienne », Alger, ONS, série Collections statistiques, 17, 2<sup>e</sup> trim. 1989.



C'est ainsi que les deux plans quinquennaux précités, axés tous les deux sur la satisfaction des besoins sociaux, tablaient sur l'achèvement de 16 barrages totalisant une capacité de 8 millions de m<sup>3</sup>(9). En fait, cet objectif comptabilisait des projets déjà inscrits et non réalisés antérieurement. Actuellement, l'ensemble des programmes achevés n'atteint que 60 % des objectifs. De plus, en raison de la *sécheresse récurrente, la mobilisation effective des ressources, au fur et à mesure de la réception des barrages achevés, n'a pu se concrétiser*. Anciens ou nouveaux, les réservoirs et retenues demeurent quasiment vides et souvent ils s'envasent.

Dans de telles conditions, l'Ouest algérien connaît une situation des plus préoccupantes<sup>(10)</sup>. Indépendamment de la dégénérescence des périmètres irrigués hérités et longtemps à la base du développement agricole de l'Algérie coloniale, l'alimentation des centres urbains et des zones industrielles, notamment celle du fleuron de l'Algérie, la zone pétrochimique d'Arzew, devient difficile. La métropole oranaise ne couvre que très imparfaitement les besoins, au prix de transferts massifs d'eau en provenance d'un certain nombre de réservoirs et forages proches et lointains, au détriment, tant des populations concernées que de l'impératif d'équilibre naturel.

Aussi l'objectif minimal fixé par la planification, soit une moyenne de 150 litres/heure, ne peut être atteint dans l'immédiat. L'évolution présente exige désormais la mobilisation de ressources ignorées jusque-là (recyclage des eaux usées, dessalement de l'eau de mer), sans parler des mesures d'économie et de lutte contre les forages illicites destinés au développement de cultures spéculatives.

### Conclusion

En l'espace d'une vingtaine d'années, le réseau urbain hérité s'est radicalement transformé.

En dépit des efforts déployés pour restructurer le tissu urbain et pour influencer les mouvements traditionnels des populations par des actions tendant à une redistribution des activités et des services, les problèmes-clefs n'ont pu être maîtrisés.

Plus que jamais, le croît démographique est incompatible avec les ressources et potentialités d'un pays, qui plus est, périodiquement soumis à des sécheresses prolongées.

(9) Deuxième plan quinquennal, 1985-1989, op. cit.

(10) *L'aggravation de la sécheresse en Algérie* (sous presse).